CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONAL

PARA JUDO ADAPTÉ

Dojo de Lons le saunier (39)

Samedi 4 février 2023

Qualificatif pour le Championnat de France

Fédération Française du Sport Adapté BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Association Sports Adaptés Loisirs ASAL DOLE A chacun son défi

JUDO CLUB BLETTERANS

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

LIGUE DE JUDO Bourgogne-Franche-Comté

AGENCE NATIONALE DU SPORT

acef

INFORMATIONS GENERALES

Le Championnat inter-régional de para-judo adapté est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec le **Judo Club Bletterans** et **l'ASAL Dole** que nous remercions chaleureusement pour leur accueil.

La compétition se tiendra le **samedi 4 février 2023 au Dojo Départemental de Lons-le-Saunier.**

Objectif de la compétition : Ce championnat permettra la qualification des sportifs (jeunes et adultes) de toutes les régions de France pour le championnat de France de para judo adapté qui se tiendra du 14 au 16 avril 2023 à Dole.

Lieu de la compétition : Le championnat se déroulera au Dojo Départemental, 101 rue du Colonel Casteljau, 39000 Lons-le-Saunier.

Contact et information sur la compétition :

- Camille Aptel, CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, camille.aptel@sportadapte.fr
- Ludovic Michelet, référent para judo adapté, 06.43.63.55.98

Licence : Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2022-2023, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD).

[Point classification : Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés par le biais des tests en référence aux quatre domaines de compétences, dans des « classes » homogènes AB, BC et CD. La finalité de cette codification est de permettre la meilleure expression sportive de tout participant, en fonction de ses capacités, dans des conditions garantissant sa sécurité.]

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

Frais d'inscription : Des frais d'inscriptions de **5 €** sont demandés pour chaque sportif. Paiement à effectuer de préférence par l'association afin de réduire d'éventuelles erreurs. Une facture vous sera délivrée à l'issu de l'événement.

Aspect médical : Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents. Sur place, un médecin et des personnes titulaires du PSC1 seront présents, et les secours seront prévenus de la manifestation.

REGLEMENT TECHNIQUE

1 – Pré-requis

L'activité Judo Sport Adapté implique de pouvoir entrer dans la logique de l'activité et impose un ensemble de connaissances techniques minimales propres à l'activité permettant de garantir le bon déroulement d'une compétition.

Tableau récapitulatif des pré-requis spécifiques pour chaque classe FFSA, visant à garantir une pratique sécurisée.

	Classe « AB » Classe « BC » Classe « CD »
Compétitions Départementales, de Zone, Régionales et Inter-Régionales	Etre capable d'investir la logique d'activité dans toutes ses composantes : *"C'est une activité duelle d'opposition avec préhension ayant pour but de projeter ou d'immobiliser son adversaire sur le dos dans un espace défini et un temps limité en gérant sa sécurité et celle de son adversaire."* Connaître les règles simples d'arbitrage (Hajime/Matte/Ippon/Osae Komi). Identifier la surface de combat. Savoir gérer sa sécurité et celle de l'adversaire lors d'une chute. Mettre en place une opposition lorsqu'il est attaqué.
Championnat de France	Les compétences suivantes viennent en complément de celles citées ci-dessus. Connaissance globale des règles d'arbitrage. Organiser un système de défense. Organiser un système d'attaque. Participation obligatoire aux championnats des échelons inférieurs.

<u>Les catégories :</u> Les judokas s'affronteront en fonction de leur sexe, de leur classification et de leur âge selon les catégories suivantes **<u>(attention cette compétition n'est pas ouverte aux -14ans /-12 ans et -10 ans)</u>** :

Catégorie d'âge *Cf : règlements Généraux FFSA*		+35 ans	- 35 ans	- 21 ans	- 18 ans	- 16 ans	- 14 ans	- 12 ans	- 10 ans
		L'âge à prendre en compte est celui du 1er janvier de l'année sportive en cours							
CATEGORIES DE POIDS *	Masculins	- 60kg / - 66kg / - 73kg / - 81kg / - 90kg / - 100kg / + 100kg			- 55kg / - 60kg / - 66kg / - 73kg / - 81kg / - 90kg / - 100kg / + 100kg	- 46kg / - 50kg / - 55kg / - 60kg / - 66kg / - 73kg / - 81kg / - 90kg / + 90kg	- 34kg / - 38kg / - 42kg / - 46kg / - 50kg / - 55kg / - 60kg / - 66kg / - 73kg / + 73kg	- 30kg / - 34kg / - 38kg / - 42kg / - 46kg / - 50kg / - 55kg / - 60kg / - 66kg / + 66kg	Regroupement de poids.
	Féminines	- 48kg / - 52kg / - 57kg / - 63kg / - 70kg / - 78kg / + 78kg			-44kg / -48kg / -52kg / -57kg / -63kg / -70kg / -78kg / +78kg	- 44kg / - 48kg / - 52kg / - 57kg / - 63kg / - 70kg / + 70kg	- 36kg / - 40kg / - 44kg / - 48kg - 52kg / - 57kg / - 63kg / - 70kg / + 70kg	- 32kg / - 36kg / - 40kg / - 44kg / - 48kg / - 52kg / - 57kg / - 63kg / + 63kg	

CONDITIONS DE LA COMPETITION

Modalité de qualification au championnat de France : Pour être qualifié au championnat de France de para judo adapté, il est indispensable **de participer à un championnat inter-régional, et se qualifier selon les critères suivants :**

- Si compétition en poule, les 3 premiers avec au moins un combat gagné
- Si compétition en poule et tableau, les 4 premiers sont qualifiés
- Si compétition en tableau, les 5 premiers sont qualifiés

Déroulement du championnat : (prévisionnel)

- 10h30-11h : Pesée des concurrents
- 11h-11h30 : Echauffement collectif
- 11h30 : début de la compétition
- 13h30 : Remise des récompenses

Modalité d'inscription : Fiche d'inscription excel (disponible en PJ) à remplir et à retourner à l'adresse : camille.aptel@sportadapte.fr.

Date limite d'inscription : 25 janvier 2023.